



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Janvier 2014 : légère hausse du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud est en progression de 0.1 point par rapport à fin décembre 2013 et s'établit à 5.4% à la fin du mois de janvier 2014. Le chômage a toutefois nettement moins augmenté en janvier 2014 (+476 chômeurs) qu'en janvier 2013 (+796).

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud affiche une légère augmentation à 20'345 personnes en janvier 2014, soit 476 de plus que le mois précédent (+2.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit une tendance moins marquée (+298 personnes) pour atteindre 26'466 (+1.1%).

Au cours du mois de janvier 2014, les ORP vaudois ont inscrit 3483 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3179 dossiers.

Par rapport à décembre, cette faible remontée du chômage est surtout constatée chez les « vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail » (+95 chômeurs), dans les métiers du bâtiment (+74) et chez les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (+47). A l'inverse, les « employés de commerce, de bureau, comptables » voient leurs effectifs reculer légèrement (-21 chômeurs).

Sur le plan régional, à l'exception des districts de Nyon et du Gros-de-Vaud qui conservent des taux de chômage identiques à ceux du mois de décembre, les taux progressent de 0.1 ou 0.2 points dans tous les districts.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'599. S'ils ont augmenté de 97 personnes en un mois (+3.9%), ils ont en revanche diminué de 141 personnes en une année (-5.1%).

Le bulletin mensuel du marché du travail du canton de Vaud inclut désormais les places vacantes annoncées auprès des ORP ainsi que les mesures de reconversion et de réinsertion professionnelles (voir lien ci-dessous).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.7%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 février 2014

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi